



Procès-verbal n° 24 de la réunion du Conseil d'administration du 17 mai 2022

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre, MM. M. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*), P. Thomas, JP Vanhaelen.

La réunion a lieu en présentiel dans les locaux de l'ADEPS.

0. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour.

1. Confirmation de la décision prise d'urgence le 16 mai 2022

Les membres du conseil d'administration confirment les termes de la décision suivante, prise le 16 mai 2022, en réunion en distanciel, par urgence :

« Mis au courant des faits inqualifiables qui sont survenus lors de la rencontre du 15 mai 2022, BCCA Neufchâteau - Charleroi Expérience Performance, le conseil d'administration de l'AWBB s'est réuni en urgence ce lundi 16 mai 2022.

Condamnant fermement les agissements inacceptables de « soi-disant amateurs de notre sport », rappelant que les clubs sont responsables du comportement de leurs supporters, soulignant les valeurs qui sous-tendent l'action de l'AWBB telles que le respect de l'éthique, l'intégrité, la promotion du fair-play, le conseil d'administration se doit de prendre une décision ferme.

Garant de l'intégrité physique des joueurs, des arbitres et des officiels, conscient de ses responsabilités et défenseur des valeurs d'amitié et de respect de notre sport, le conseil d'administration de l'AWBB décide, à l'unanimité, de mettre fin aux play-off de régionale 2 B avec effet immédiat. Le classement de la phase régulière détermine le champion de la série régionale 2 B.

Cette décision n'affecte en rien les procédures initiées auprès des instances disciplinaires de l'AWBB. »

2. Entretien avec le directeur technique

Le directeur présente les résultats des réflexions initiées au sein de la direction technique par le nouveau projet de l'ADEPS en matière de formation des cadres, l'avant-projet de la labellisation de la Ministre des Sports et les nouvelles approches du mini-basket par la FIBA.

Les premières conséquences à envisager porteront sur les licences de coaches et leur adéquation avec les nouvelles réglementations.

Ensuite, les membres du conseil d'administration débattent de l'impact de ces dernières sur les compétitions de jeunes.

3. Fin de saison 2021-2022

3.1. Derniers matches de play-off

M. Joliet, présidente du département championnat, présente le programme des derniers matches de play-off régionaux et confirme la présence des membres du CdA en qualité d'observateurs qui se chargeront également de la remise des trophées des champions.

3.2. Désignation de commissaires

La présence de commissaires est confirmée par A. Geurten, président du département arbitrage

3.3. Présence de l'AWBB les 21 et 22 mai 2022 à Malines

Le président souligne l'importance de la présence de membres de l'AWBB pour les 1/2 finales et finales des final 8.

4. Approbation des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration

4.1. Procès-verbal de la réunion du 3 mai 2022

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 3 mai 2022 tel qu'il a été publié dans la newsletter n° 954 du 13 mai 2022.

5. Suivi des décisions prises lors des dernières réunions

5.1. Courrier du secrétaire-général

Les membres du CdA approuvent les termes des courriers envoyés par le secrétaire-général portant sur :

- le refus de la dérogation sollicitée par le BC Ransart
- le refus de la dérogation sollicitée par le BC Hamoir
- l'acceptation de la dérogation sollicitée par le BC Foxes L'église

5.2. Appel à projets « la beauté du sport »

Le président fait rapport du webinaire auquel il a assisté sur l'appel à projets « la beauté du sport » visant à lutter contre toute situation de violence dans le sport en soutenant la mise en œuvre de projets pilotes et/ou innovants.

Il soumet 2 idées de projet :

- La gestion des conflits par les arbitres via une formation multidisciplinaire.
- La lutte contre la violence sur les réseaux sociaux

Les projets doivent être rentrés pour le 27 juin 2022.

Les documents ont également été transmis aux membres du département éthique

5.3. Proposition pour l'action « Passport

Le secrétaire-général fait part du fait que la décision du CdA du 19 avril 2022 visant

à fixer les modalités de l'intervention de la Ministre des Sports pour les 600 premières nouvelles affiliations de joueuses et joueurs pendant la période 15 octobre au 31 décembre 2021 a été validée par les services de l'ADEPS

5.4. Statut du GBBA

Le président fait part que l'examen du CP BBW sur les activités dudit groupe se poursuit

5.5. Approbation de la fusion DPK-Carnières-Morlanwez

Les 2 documents manquants sont parvenus au secrétariat-général et la fusion est approuvée.

5.6. Approbation de la fusion Fusion Royal Pont de Loup (0151) - BC Pont de Loup (2604) RE Pont de Loup (2726)

Les documents manquants sont parvenus au secrétariat-général et la fusion est approuvée.

5.7. Considérations générales

Sur la base des derniers dossiers de fusion, les membres du CdA décident que le projet des futures fusions devra définir les modalités de transfert des dettes fédérales.

6. Compétences administratives

6.1. Demande d'affiliation d'un nouveau club BC Ramillies

Les membres du CdA procèdent à l'examen des documents présentés par les dirigeants du futur club. Ils tiennent à les féliciter pour leur enthousiasme et leur investissement

Le dossier étant complet, ils marquent leur accord sur la demande d'affiliation du BC Ramillies en leur recommandant toutefois de vérifier la concordance de leurs statuts avec les dispositions du Code des Sociétés et associations.

6.2. Demande d'affiliation d'un nouveau club Asterias

Les membres du CdA procèdent à l'examen des documents présentés par les dirigeants du futur club. Ils tiennent à les féliciter pour leur enthousiasme et leur investissement

Le dossier étant complet, ils marquent leur accord sur la demande d'affiliation du Asterias en leur recommandant toutefois de vérifier la concordance de leurs statuts avec les dispositions du Code des Sociétés et associations.

En outre, ils demandent que leur compte bancaire soit ouvert au nom de l'ASBL dans les meilleurs délais et que les statuts reprennent expressément le respect des dispositions des règlements de l'AWBB.

6.3. Arrêt de Spa Promotion 200091

Michel Collard sort de séance

Les membres du CdA prennent connaissance de l'arrêt des activités du Club Spa Promotion. Ils confirment que les indemnités de formation générées par les mutations de mai 2022 vers un club tiers reviennent de droit au matricule 0091.

Michel Collard entre en séance

6.4. PA 75quater Wapiti - ASTE Kain (ajout) - Templeuve U14 garçons

Bien que hors délai mais dans l'intérêt des jeunes joueurs concernés, les membres du conseil d'administration approuvent la convention PA75quater conclue entre les clubs de Wapiti-

Templeuve - Aste Kain en vue de composer une équipe U14 garçons régionaux qui vient se greffer sur la convention existante entre Wapiti-Templeuve.

6.5. PA 75quater La Villersoise - ajout LAA Jupille U19 filles

Bien que hors délai mais dans l'intérêt des joueuses concernées, les membres du conseil d'administration approuvent la convention PA75quater conclue entre les clubs La Villersoise - ajout LAA Jupille en vue de composer une équipe U19 filles régionales qui vient se greffer sur la convention existante entre La Villersoise et Union Huy Basket.

6.6. PA 75quater Habay - Saint Mard U17 garçons

Bien que hors délai mais dans l'intérêt des joueurs concernés, les membres du conseil d'administration approuvent la convention PA75quater conclue entre les clubs de Habay et de Saint-Mard en vue de composer une équipe U17 garçons régionaux.

6.7. Considérations générales sur les conventions PA 75quater

Au gré de l'examen des conventions PA 75quater, de l'incertitude des clubs sur la composition de leurs équipes de jeunes à la veille de la période de mutation et de l'intérêt des joueurs à composer des équipes performantes au niveau régional, Le CdA envisagera une modification des délais pour l'inscription des équipes en championnat à savoir le 15 mai au lieu du 5 mai.

6.8. Demande de dérogation du BC Hannut (2309)

Les membres du CdA sont saisis d'une demande de dérogation visant à permettre à 3 joueuses, nées en 2009, d'évoluer en U13. Ils décident de ne pas répondre favorablement à la demande préconisant l'inscription en U14 de toutes les joueuses désireuses de participer à la compétition provinciale.

6.9. Demande de changement de province

Les membres du CdA sont saisis d'une nouvelle demande du BC Marche (1907) de pouvoir évoluer dans les championnats de la province de Namur.

Constatant que les autorisations antérieures n'ont posé aucun problème, actant l'accord du comité provincial de Namur, ils marquent leur accord sur la demande formulée.

Ils tiennent aussi à rappeler que leur proposition de pouvoir envisager un transfert définitif d'activités en lieu et place de transferts annuels successifs n'avait pas été approuvée par l'assemblée générale.

6.10. Suspension d'un membre signataire d'un club

A la demande de JP Vanhaelen, les membres du CDA confirment l'application des dispositions de l'article PJ 55 qui n'interdisent aux membres signataires d'un club suspendus que d'exercer des fonctions officielles au sens du Code de jeu.

6.11. Dérogation du BC Sprimont (0854)

Les membres du CdA sont saisis d'une demande de dérogation visant à permettre à 1 joueuse, nées en 2009, d'évoluer en U17 alors qu'elle est U14 mais a évolué en U16 régionale cette saison. Ils décident de ne pas répondre favorablement à la demande préconisant d'envisager l'octroi du statut d'espoir sportif.

7. Fonctionnement de l'AWBB

7.1. Rapport de la dernière réunion des parlementaires namurois

Le vice-président fait part des considérations émises sur la gestion de l'assemblée générale lors de la dernière réunion des parlementaires. Avant de réagir, le cas échéant, ils décident d'attendre la publication du procès-verbal de ladite réunion.

7.2. Gestion d'un dossier à charge d'un arbitre géré par un Procureur régional

Les membres du CdA chargent le président de prendre contact avec le procureur régional.

8. Départements

8.1. Département 3X3

8.1.1. Calendrier des tours finals de la coupe U16, U18 et seniors

JP Vanhaelen, président du département, présente la version finale du calendrier.

8.1.2. Approbation du règlement Coupe 3X3 AWBB jeunes 2022-2023

Les membres du CdA approuvent le règlement jeunes, présenté par le président du département après y avoir apporté quelques adaptations.

Le règlement sera publié dans la newsletter du 20 mai 2022.

8.1.3. Approbation du règlement Coupe 3X3 AWBB seniors 2022-2023

Les membres du CdA approuvent le règlement seniors, présenté par le président du département après y avoir apporté quelques adaptations.

Le règlement sera publié dans la newsletter du 20 mai 2022.

8.1.4. Programme des prochaines activités 3X3

JP Vanhaelen, président du département, présente le programme des activités qui fait l'objet d'une actualisation permanente sur le site :

- Girl Got Game 2022
- Crelan Master 2022
- Boy Can Play 2023

9. Assemblée générale du 18 juin 2022

9.1. Indexation des licences collectives

Le trésorier-général rappelle les dispositions inhérentes à l'indexation des licences collectives devant entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

Compte tenu de l'inflation galopante qui affecte les dépenses des clubs, de l'implémentation du nouveau PM12, les membres du conseil d'administration s'accordent pour présenter à l'assemblée générale une proposition de ne pas indexer les licences collectives pour la saison 2022-2023.

9.2. PF18 proposition de répartition

Le trésorier-général présente une proposition de répartition du solde du PF18 de la saison 2021-2022 à savoir dans un premier temps l'octroi d'un complément de 100 € par équipe qui a commencé et terminé le championnat 21-22

Les membres du CdA marquent leur accord sur la proposition.

9.3. Proposition de PA 32

Le trésorier-général présente la représentation des provinces à l'assemblée générale établie sur la base du nombre d'équipes alignées en compétition lors de la saison 2021-2022.

9.4. Proposition de modification de l'article PC62.3

Le président présente une proposition des modalités d'accession au niveau régional en cas de places vacantes assurant une tournante au niveau des provinces.

Cette proposition a fait l'objet d'avis majoritairement favorable des comités provinciaux.

Les membres du CdA marquent leur accord sur la proposition

9.5. Proposition de modification de l'article PJ3

Le président présente une proposition appelée à compléter l'effectif des organes judiciaires

Cette proposition sera présentée à la prochaine réunion du conseil général judiciaire complétée par une proposition inhérente à la désignation des membres ad hoc.

Les membres du CdA marquent leur accord sur la proposition

10. Basketball Belgium

10.1. Situation des dossiers licences

Le président fait de l'état d'avancement des travaux.

11. Calendrier

11.1. Journée ADEPS du 31 mai 2022

Le CdA participera à cette journée d'études

12. Divers

- M.Joliet reçoit la confirmation qu'en application de l'article PC61 les panneaux en bois ne sont plus autorisés à partir de la première provinciale.
- JJ. Nivarlet informe les membres du CdA que la journée de clôture du CRF aura lieu le 22 juin à 19h30.

Jean-Pierre Delchef

Président

Bernard Scherpereel

Secrétaire-général